

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME Réunion de 2016****Séance du 12 et 13 avril 2016**CD20160412\_43  
id. 2403

*Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

*Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :*

*M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. D. ROGER*

**A.D.E. 82 - NOVALIA 82 : PERSPECTIVES**

L'ADE 82 a été créée en 1997 à l'initiative du Conseil Départemental afin d'assurer toutes actions concourant au développement économique du Tarn-et Garonne et être un lieu de réflexion et d'orientation pour l'Assemblée Départementale.

C'est dans le cadre de ces missions que l'agence a ainsi assuré, au fil des ans, l'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs projets de développement, l'instruction des dossiers d'aides départementales, ou initié et porté, durant les phases de

démarrage, des projets structurants pour le Département tels que la création de la ZAC Grand Sud Logistique ou encore le SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique). Ce dernier a abouti le 1er février 2016 à la création du Syndicat Mixte « Tarn et Garonne Numérique ».

Aujourd'hui, l'activité de l'ADE 82 rentre dans le champ d'application de la Loi NOTRe. Selon l'article 2 (V) de la Loi, 2016 est une année de transition au cours de laquelle le devenir des organismes départementaux, tels que les agences de développement économique, doit être débattu et inscrit à l'ordre du jour d'une Conférence Territoriale d'Action Publique à organiser par la Région. Au niveau de la Région Languedoc Roussillon -Midi Pyrénées, cette manifestation devrait se tenir fin du 1er semestre 2016.

Dans l'attente de ces orientations, la Loi stipule que les Conseils Départementaux sont autorisés à maintenir les financements nécessaires au fonctionnement de ces organismes. Aussi Monsieur le Président propose aujourd'hui de l'autoriser à renouveler pour 2016 leur convention de moyens.

## **I – AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE: ADE 82 :**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée Départementale que, dans le cadre de la convention triennale 2014-2017, les 3 missions dévolues à l'ADE82 par l'Assemblée consistent en :

- ingénierie économique et financière auprès des entreprises et porteurs de projets, détection, animation et aide à la création et au développement d'entreprises,
- prospective économique départementale (Grand Sud Logistique, S.D.A.N.)
- promotion, communication et prospection économique afin de favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire.

Le cœur de métiers de l'ADE82 est l'accompagnement des entreprises au cours des différentes étapes de leurs vies. Elle exerce donc une activité d'ingénierie et de recherche de financements qui nécessite une maîtrise tant des informations légales et réglementaires que de l'ensemble des dispositifs financiers existants.

Dans le cadre spécifique du Schéma Régional de Développement Economique actuel, l'ADE82 assure le rôle de chef de file du dispositif contrat d'appui « avenir entreprise ». Il s'agit d'une interface entre les collectivités territoriales, les entreprises, les partenaires mais également les différents financeurs.

## **- ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES**

### **a) les aides départementales**

Les demandes d'aides départementales instruites par l'ADE82 sont présentées en "comité avenir entreprise" pour «avis et proposition». Ce dernier est composé de partenaires (consulaires, organismes d'état, services départementaux) et d'élus départementaux.

### **b) Soutien à la croissance et renforcement de fonds propres - MPC (Midi Pyrénées Croissance)**

L'année 2015 a vu évoluer le portefeuille de MPC, avec la sortie des sociétés Oc'ale et Guymare. À la fin 2015, le portefeuille était donc constitué de 6 entreprises : Gilbert Polytech, Trebisol, Ébénisterie de Villenouvelle, Delfour, Delrieu et Mourgues Fruits.

### **c) Animation des filières économiques**

#### ***\* Filière agro-alimentaire : Groupement d'employeurs «TG FRUITS»***

En 2015, cette structure qui accueillait 5 adhérents (BOYER, QUERCY SOLEIL, CANCEL FRUITS, MOISSAC EXPORT FRUITS, POMMES LOMAGN) en compte désormais sept depuis l'arrivée de la FDGEDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) et de la SOCAVAM. Ces entreprises œuvrent pour optimiser la durée de l'activité saisonnière pour les salariés du domaine agricole. Ce moyen opérationnel permet de fidéliser, fixer et professionnaliser les saisonniers sur le bassin fruitier de Castelsarrasin-Moissac et apporter une réponse aux problématiques de main d'œuvre du secteur.

#### ***\* Filière aéronautique : Etude sur la création d'un pôle de compétences en fabrication additive, impression 3D***

L'amorce de développement de la filière additive sur le Département est de nature à impacter le tissu industriel local et génère d'ores et déjà de nouveaux besoins.

Afin d'encadrer l'arrivée de cette technologie révolutionnaire et d'en faciliter le développement, l'ADE82 et le Conseil Départemental ont engagé une étude sur la mise en place d'un pôle de compétences en fabrication additive. Cette étude a été confiée au cabinet Capital High Tech, qui a commencé ses travaux en fin d'année.

Un premier comité de pilotage a été organisé le 24 novembre 2015, afin de mobiliser les acteurs sur ce projet. Un deuxième COPIL s'est tenu le 9 mars 2016 pour clôturer la Phase 1 de l'étude.

La Phase 2 va plus précisément s'attarder sur l'analyse précise des besoins de formation immédiats et futurs dans le domaine de la filière additive. L'objectif est de construire des parcours de formation qui répondent aux besoins des industriels et permettent d'atteindre une adéquation insertion/formation. Cette démarche est en cours de construction avec la Région, l'agence régionale MADEELI et les partenaires de l'enseignement (inspection académique, lycée Bourdelle, plateforme MICROPACC, enseignement supérieur...). Un nouveau pôle de compétence académique "campus des métiers filière additive" pourrait être créé sur la Région.

#### **\* Coordination du projet fablab**

À la suite de la parution de l'appel à manifestation d'intérêt régional pour la création de fablabs (contraction de « **laboratoire de fabrication** » en anglais) l'ADE82 a provoqué une rencontre afin de réunir les différents porteurs d'initiatives dans ce domaine et de garantir une réponse cohérente (en offrant un espace de discussion, en encourageant les porteurs de projets à tisser des liens etc...). Cette démarche a permis d'aboutir début 2016 à faire ressortir un projet principal porté par l'association MontauLab, le Grand Montauban et la Mémo, avec des liens qui seront établis avec les autres porteurs de projet (Chambre des Métiers, Plateforme d'Innovation etc...)

#### **d) Accompagnement des entreprises en difficultés**

L'agence a une mission de veille et de conseil auprès des entreprises pour les mettre en lien avec les organismes de l'Etat afin de les aider à anticiper les situations d'urgences menaçant la vie de l'entreprise et ses emplois.

#### **- PILOTAGE DE PROJETS TERRITORIAUX :**

##### **A – Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (S.D.A.N.) :**

Depuis 2001, l'ADE82 assure le pilotage des dossiers départementaux en matière de T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) et à ce titre s'est vue confier en 2011 l'élaboration du **Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de Tarn-et-Garonne (SDAN)**.

Il s'agissait de définir la stratégie, rassembler les financements et les conditions opérationnelles pour mettre en œuvre un projet d'intervention publique en matière de création de réseaux numériques en Tarn-et-Garonne.

Au final, un programme de **mix technologique** (alliant fibre optique, montée en débit des réseaux existants et inclusion numérique) a été retenu, avec pour objectif de garantir des débits **supérieurs à 5mbits/s pour tous les Tarn-et-Garonnais**. Le coût estimatif du projet est de l'ordre de **52 millions d'euros**.

L'année 2015 a donné lieu à deux actions majeures :

- **La réalisation d'un schéma d'ingénierie très haut débit**, avec l'assistance du bureau d'études ON-X. Cette étude technique et économique, indispensable à la mise en œuvre du SDAN, apporte la vision prospective et complète de la couverture d'un futur réseau 100% fibre optique,
- **La création d'un Syndicat mixte d'aménagement numérique (effective depuis le 1er février 2016)** pour mettre en œuvre le SDAN. Il regroupe le Département et les intercommunalités de Tarn-et-Garonne. En 2015, l'ADE82 a organisé le **transfert des compétences** « aménagement numérique » de toutes les communes du département vers leurs communautés de communes respectives afin de préparer leur future intégration au syndicat.

## **B - Projet de mutualisation des outils de cartographie**

Dans le cadre de la mise en place du Plan de Marketing Territorial, l'ADE 82 assure la promotion et valorisation des zones d'activités du Département grâce aux différents outils développés (site internet spécifiques, fiches zones d'activités, ...).

Afin d'améliorer l'accueil des prospects en leur donnant accès à l'information foncière sur un site web unique (au lieu de 3 aujourd'hui), l'ADE 82 a œuvré sur 2015, à la mutualisation sous une bannière unique, des bases de données foncières de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Direction Départementale des Territoires.

Ainsi un protocole de partenariat a été établi et soumis à l'ensemble des intervenants.

## **- PROSPECTION ET COMMUNICATION**

### **A – Plan Marketing Territorial**

L’ADE 82 a établi et présenté un diagnostic économique à la Communauté de communes du Terroir de Grisolles Villebrumier.

### **B – Accueil des investisseurs**

1) Prospection en partenariat avec MADEELI avec la charte « Investir et se développer en Midi-Pyrénées »

Cette activité consiste à proposer des offres foncières ou immobilières en réponse aux besoins exprimés par les porteurs de projets à la recherche de sites d'implantation pour leur activité.

En 2015, après plusieurs années moroses, on a pu constater une hausse du nombre de projets identifiés. Ainsi **21 projets** ont été transmis et l’agence a pu positionner le Tarn-et- Garonne sur **14 dossiers**.

#### **2) *Prospection directe***

En parallèle, l’ADE 82, identifiée comme un partenaire de proximité dans l'accompagnement des entreprises, est également directement sollicitée par des porteurs de projets à la recherche de disponibilités foncières pour leurs projets de développement.

Ainsi en 2015, l’agence a identifié **31 projets**, dont certains concernent directement les sorties de pépinières. Au 31 décembre 2015, **24 propositions** ont été effectuées.

### **C - Promotion économique départementale**

Afin de promouvoir le territoire départemental, l’ADE 82 a participé à 2 salons en s’associant à l’agence régionale MADEELI.

#### ***Le Salon International du Transport et de la Logistique à Paris***

Comme les années précédentes, le département était représenté sur le stand régional et faisait notamment la promotion du parc logistique départemental “Grand Sud Logistique”.

Cette manifestation, s'est déroulée du 30 mars au 2 avril et demeure un rendez-vous incontournable des principaux intervenants et investisseurs du monde de la logistique.

Pour cette édition, les partenaires étaient accompagnés d'entreprises locales. Cette formule co-exposant a permis de faire la promotion de 3 entreprises régionales (Deanjean Logistique, Idea Parc, et O clock).

### ***Le Salon Avenir Logistique à Toulouse***

Pour cette 1ère édition 2015, l'ADE 82 a participé à ce salon avec l'agence régionale MADEELI comme pour le SITL.

Ce nouveau rendez-vous a permis d'échanger essentiellement avec les acteurs régionaux du secteur de la logistique. Les résultats de cette 1ère édition ont été mitigés au vu du manque de lien et de synergies avec le SIANE se déroulant sur la même période (du 20 au 22 novembre).

## **II - LA PEPINIERE D'ENTREPRISE NOVALIA 82**

Créée en 2004 par le Conseil Départemental, la pépinière NOVALIA 82 permet de soutenir la création d'entreprises innovantes en Tarn-et-Garonne à travers un programme d'accompagnement et la mise en œuvre d'actions collectives telle que :

- participation mutualisée à des salons professionnels (salon des savoir faire à Montauban, Midinvest à Toulouse, ...)
- actions de communication en direction des entreprises hébergées (mur des entrepreneurs, annuaire des entreprises, ...),
- accompagnement professionnel des entreprises accueillies à Novalia avec organisation de permanences d'experts, sessions d'information et sensibilisation sur diverses thématiques juridiques, financières, ...
- programmes de formation afin d'améliorer les performances et la croissance des entreprises (Novabost).

## **III - PERSPECTIVES 2016**

### **a) NOVALIA 82**

Le périmètre de l'activité de la pépinière Novalia 82 est impactée directement par l'application de la loi NOTRe du 7 août 2015.

En effet cette dernière stipule que le Conseil Départemental ne peut plus accorder d'aides directes ou indirectes aux entreprises qu'il s'agisse d'aides financières pour des actions de formation, salons, (...) ou encore des aides à l'immobilier d'entreprise telles que les loyers aidés pratiqués pour la partie pépinière.

Aussi 2016 est une année de transition durant laquelle le Conseil Départemental poursuit son intervention. Le devenir de cet outil départemental sera confié à un autre partenaire autorisé, compétent et à vocation départementale avant la fin de l'exercice 2016.

## **b) ADE 82**

L'ADE conclut le suivi des dossiers d'entreprises en cours, sans nouvel engagement du Conseil Départemental pour l'avenir.

Elle poursuit cependant le suivi des dossiers d'aide engagés par le passé, avant 2016, et organise la cessation de son activité.

La Région est désormais compétente et le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne entend obtenir l'organisation la plus efficiente pour la défense des intérêts et du développement des entreprises du département.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission développement économique, emploi,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Prend acte du bilan d'activité de l'ADE 82 et Novalia 82 pour l'année 2015, détaillé ci-dessus ;
- Approuve les perspectives proposées pour 2016, à savoir :
  - ***pour Novalia 82 :***  
la gestion de la pépinière devra être confiée à un autre partenaire autorisé compétent et à vocation départementale avant la fin de l'exercice 2016 ;

- ***pour l'ADE 82 :***

l'ADE devra conclure les dossiers d'entreprises en cours et assurer le suivi des dossiers engagés avant 2016 ;

- Approuve à cet effet la convention annuelle de moyens 2016 à intervenir avec l'ADE 82 et la subvention d'un montant de 290 382 €, qui sera versée selon un échéancier tenant compte des besoins en trésorerie de la structure ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département cette convention.

Pour : 25

Contre : 5

Abstention : /

Adopté.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC